

Main dans la main



BULLETIN

de l'Association valaisanne des parents de handicapés mentaux

Secrétariat A.P.H.M. : 14, Avenue de la Tour, 1950 SION

Tél. (027) 22 07 87 - CCP 19 - 3753

NB 753

office moderne



OFFICE MODERNE

Rudaz - Elsig Cie
Rue de Lausanne 8
1950 SION

MOBILIER ET FOURNITURES DE BUREAU
ATELIER DE REPARATION

Demandez nos catalogues ou visitez notre exposition.

Représentant exclusif :

MACHINES
A CALCULER

MACHINES
A ECRIRE

MEUBLES
DE BUREAU

PRECISA



STABA

SOMMAIRE

- Lettre du président
 - Rapport du président à l'assemblée générale du 24 mai 1984
 - Evolution de la famille et problèmes rencontrés par les parents de handicapés mentaux
 - Homes et Ateliers, résumé du rapport de direction pour 1983
 - Rapport annuel Ecole La Bruyère (quelques extraits)
 - Les postulats en cours concernant la révision de l'Assurance-Invalidité fédérale
 - Programme de la sortie annuelle
et inauguration de la pension La Forêt à Vercorin
 - Quelques dates qui nous intéressent en 1984
-

Chers lecteurs,

Malgré de belles promesses, le nouveau visage annoncé pour notre bulletin «Main dans la Main» est remis à plus tard. En effet, le journaliste qui s'était proposé pour créer un bulletin «plus attrayant» a malheureusement dû abandonner sa tâche avant de la mener à terme.

L'ancienne équipe rédactionnelle, au pied levé, relance le bulletin sous sa forme traditionnelle. Elle espère, après cet intermède, redonner vie à notre revue.

Pour bien le réussir, la collaboration de tous les lecteurs est souhaitée afin de rendre notre bulletin plus attractif et plus proche de chacun.

Dites-nous ce qui est bon, dites-nous aussi ce qui l'est moins. Dites-nous ce qu'il manque à notre bulletin, ce que vous aimeriez y trouver régulièrement. Apportez-nous des messages de parents, de handicapés, d'amis.

Il faut prévoir, dans une ossature solide et régulière, une place toujours plus large aux échanges puisque nous voulons que le «Main dans la Main» devienne un véritable trait d'union entre nous tous, parents, entre nous et nos amis.

Travaillons tous ensemble à cette tâche, comme d'ailleurs à toutes les actions en faveur de nos handicapés et de leurs familles.

4 juillet 1984

le président
Jean-Claude Berthod

RAPPORT DU PRESIDENT

à l'assemblée générale du 24 mai 1984 au nouvel atelier de la Manufacture à Sion

Chers parents, Chers Amis,

Chaque année, nous nous retrouvons à diverses occasions, dans des circonstances très différentes, mais toujours dans l'esprit de l'aide que nous pouvons apporter aux handicapés et de l'aide que nous nous apportons mutuellement.

Aujourd'hui, nous remplissons notre obligation statutaire en délibérant lors de cette assemblée générale. Notre satisfaction dépasse cependant cet objet purement administratif puisque nous avons la joie de découvrir ensemble et en primeur ces nouveaux ateliers aménagés avec bonheur dans les anciens locaux de la Manufacture de tabac.

Pour la tenue d'une assemblée générale, nous sommes un peu à l'étroit, mais pour le but qui leur est assigné, ces locaux répondent de façon agréable et fonctionnelle aux besoins de nos handicapés et des maîtres d'atelier qui les entourent.

Nous avons pu aujourd'hui, en famille, constater la bienfaisance de l'ouvrage et nous tenons à en remercier chaleureusement les auteurs. En tout premier lieu, nous devons notre reconnaissance à la Fondation en faveur des handicapés mentaux et à son président, M. Antoine ZUFFEREY, ancien Conseiller d'Etat, pour tous les efforts qu'ils déploient pour nous aider. Merci également à ceux qui entourent directement nos handicapés et spécialement au directeur M. ANÇAY qui organise avec une évidente efficacité les nombreuses activités de cet atelier, comme de tous les autres ateliers de Sierre, Saxon ou Monthey.

Ainsi, année après année, nous pouvons constater avec satisfaction les nombreux progrès réalisés pour une aide plus efficace à nos handicapés. En cette période où les difficultés sont évidentes dans de nombreux secteurs de notre économie, nous devons nous réjouir de tout ce qui s'est fait et continue à se faire pour nous.

Nous devons aussi nous remettre sans cesse en question, car nous n'avons certainement pas fait tout ce que nous pouvons.

Nombreux sont encore les problèmes non résolus, pour nos handicapés adultes surtout et en particulier pour ceux qui sont le plus profondément atteints.

Nous devons, non seulement assurer une place à chacun, mais aussi

rechercher la meilleure solution possible qui n'est pas nécessairement la même pour tous. Il faut tâcher également de satisfaire les souhaits des parents qui n'ont pas toujours le même point de vue que les professionnels. Ceci est évidemment compréhensible, puisqu'ils vivent dans leurs chairs les problèmes que les professionnels aident à résoudre.

Nous devons confronter les idées, afin de tendre vers des réalisations satisfaisantes pour toutes les parties, en gardant bien à l'esprit que le but essentiel reste d'apporter aux handicapés le maximum de possibilités de s'épanouir dans la mesure de leurs modestes moyens.

Pour y parvenir, tous les parents doivent participer activement, car les membres élus au comité ont besoin d'aide pour mieux accomplir leur tâche.

Certaines solutions doivent être étudiées ou réalisées en commission de travail où les places sont nombreuses, mais où les candidats ne se bousculent cependant pas au portillon. Engagez-vous, car c'est par un effort commun que nous avancerons encore.

Cet appel s'adresse spécialement aux jeunes parents, car c'est d'eux que nous attendons les idées nouvelles nécessaires pour provoquer un élan nouveau à notre association. J'espère que cet appel sera entendu et que les réactions seront nombreuses.

Nous avons besoin d'aide et d'idées pour utiliser au mieux ce qui existe déjà, par exemple le chalet «La Forêt» de Vercorin aménagé par l'ASA Valais. Nous remercions ici vivement le Président M. Georges LAMON et son comité de l'activité déployée en faveur de nos handicapés en général et de la réalisation de ce chalet de vacances qui nous est réservé en priorité et qui vient d'être ouvert au mois d'avril. Nous aimerions profiter de cette nouvelle réalisation, en organisant régulièrement des week-ends destinés à nos handicapés en espérant offrir ainsi en même temps à quelques parents la possibilité de disposer librement de quelques dimanches de détente. La commission chargée de ce travail cherche des idées et a besoin d'aides.

Pour fêter la création de ce chalet et donner à chacun l'occasion de le visiter, L'ASA organise spécialement une fête sur 2 jours le samedi et dimanche 1^{er} et 2 septembre 1984. Le samedi sera réservé à l'inauguration officielle et le dimanche est spécialement réservé aux parents de notre association et à leurs familles. Nous vous invitons à noter cette date et à participer nombreux à cette journée qui sera en même temps notre fête annuelle.

Dans le chapitre des prochaines réalisations, relevons encore avec plaisir la construction du nouveau home «La Pommeraie» qui va

débuter tout prochainement. Ici encore, nous devons remercier la Fondation ainsi que la commission qui s'occupent de cette construction et nous déchargent ainsi de grands soucis.

D'autres projets sont également à l'étude pour préparer des homes d'accueil indépendants pour des petits groupes de handicapés. Nous pensons, par exemple, que le logement en appartement apporterait une meilleure intégration pour les handicapés les plus autonomes et libérerait du même coup des places dans les homes spécialisés, actuellement complets.

Toutes les solutions doivent être envisagées et le maximum d'idées échangées afin d'aboutir aux réalisations les mieux adaptées.

Pour ceci et pour toutes nos activités, je renouvelle mon appel à tous les parents et particulièrement aux jeunes pour qu'ils s'engagent à nos côtés dans l'espoir de voir nos handicapés toujours mieux intégrés dans notre société.

Jean-Claude BERTHOD



AUTOCARS

NORBERT DUBUIS & FILS

CH-1965 Savièse - ☎ 027/25 13 01

Entreprise postale et privée

Voyages en Suisse et à l'étranger

EVOLUTION DE LA FAMILLE ET PROBLEMES RENCONTRES PAR LES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPES

Il y a à peine 20 ans, la famille avait une autre organisation: c'était la famille étendue - on vivait en grande famille à proximité des parents, oncles et tantes, etc...

- Les générations se mélangeaient par la force des choses.
- Actuellement, la famille est plus isolée: c'est la famille nucléaire.
- Un père, une mère, quelques enfants vivent dans un logement plutôt éloigné des autres noyaux de la famille.
- Les parents prennent «un bail» de 25 à 30 ans pendant lequel ils ont la charge d'élever leurs enfants. Au bout de cette période, chacun doit pouvoir voler de ses propres ailes, le couple se retrouvant alors face à face.

Quelques conséquences de cette évolution.

- PAPA ET MAMAN DEVIENNENT LES SEULS ADULTES ACCESSIBLES et disponibles aux enfants, sur eux reposent toutes les charges et responsabilités.
- SI UN ENFANT NAIT HANDICAPE, l'isolement de la famille devient alors très difficile à supporter, les responsabilités deviennent écrasantes.
- TOUTES LES TACHES incombant aux seuls parents, le temps disponible est limité, on va au plus pressant au détriment parfois de l'un ou l'autre enfant dont le problème semble tellement moins important.
- BEAUCOUP DE PARENTS N'ONT PLUS VU GRANDIR D'AUTRES ENFANTS sous leurs yeux dans la famille. Dès lors, si beaucoup ont du mal à s'imaginer comment grandit un enfant, il devient impossible à chacun d'entre nous de prévoir quel sera le développement d'un enfant handicapé.
- SANS ETRE NI PIRE NI MEILLEURE QU'AVANT, la famille nouvelle pose les problèmes d'une autre manière. La présence d'un enfant handicapé mental dans une famille pose aux parents deux problèmes majeurs:

a) L'état de choc à l'annonce «votre enfant est handicapé mental». Selon la manière dont on l'apprend, selon la forme de chacun, selon les circonstances, chacun éprouvera un choc plus ou moins violent, plus ou moins surmontable. Les uns ne «verront pas» le handicap, les autres espéreront envers et contre tout, d'autres enfin voudront oublier ou feront face. Et s'il est possible de surmonter ce choc, il n'est pas aussi facile de faire comprendre le

handicap mental à d'autres...

b) La culpabilité: parce que naturellement, on cherche à voir à qui ressemble un enfant, parce que l'on veut comprendre pourquoi on est comme ceci ou comme cela, tout parent d'un enfant handicapé aura tendance à chercher chez l'autre ou chez soi le pourquoi de ce handicap.

Avoir des enfants, c'est prendre des risques. Mais comment se préparer à ces risques-là? Alors on se demande pourquoi moi?

Si l'on réalise, lucidement, qu'il s'agit d'un accident, comme il en arrive des centaines tous les jours, tout autour de nous, les voisins, les inconnus, les proches mêmes ne le comprendront pas de cette façon. Sans cesse, même libérés de cette culpabilité les parents d'enfants handicapés sentiront dans les regards et les paroles des autres les mêmes questions toujours posées. Les plus forts s'épuiseront à expliquer patiemment, les plus faibles finiront par se croire réellement coupables.

La question qui se pose dès lors aux parents est de savoir comment donner à chacun la place qui lui revient dans la famille. Comment donner les soins que réclame l'enfant handicapé et répondre aux demandes quotidiennes des autres enfants? Comment chacun peut-il se développer à son propre rythme alors que l'enfant handicapé a son rythme à lui, différent, de celui de tout le monde, ne respectant pas le bail. La famille se trouve ainsi en quelque sorte en panne de «devenir».

Essayons dès lors de trouver des solutions pour donner à la famille où vit l'enfant handicapé, les moyens d'assurer à chacun de ses membres leur développement et épanouissement personnel.

R. B.

HOMES ET ATELIERS

RESUME DU RAPPORT DE DIRECTION POUR L'ANNEE 1983

1. Constructions et aménagements

L'année 1983 a vu l'aboutissement des projets annoncés dans nos précédents rapports, soit:

- l'achat du bâtiment des Manufactures valaisannes de tabac S.A. à Sion en vue de le transformer en ateliers d'occupation pour 50 places: utilisation dès mi-mars 1984;
- l'élaboration du projet définitif de construction d'un home, à Sion également, sur un terrain de 2 600 m², sis la rue Oscar Bider. La

construction débutera au printemps 1984.

Ces projets bénéficieront du subventionnement cantonal grâce à deux décrets du Grand Conseil et de l'aide fédérale accordée par l'OFAS dans le cadre des dispositions sur l'Al.

– la location, puis l'aménagement d'un local en ville de Monthey offrant une dizaine de places en atelier d'occupation, utilisable dès janvier 1984.

2. Pensionnaires

Au 31 décembre 1983, les différents homes et ateliers à Saxon, Sion et Siere occupaient 96 personnes dont 52 internes.

Cette situation va se modifier sensiblement avec les nouveaux locaux disponibles.

3. Personnel

Selon les décisions prises, le personnel a été renforcé par l'engagement supplémentaire de deux éducateurs, d'une éducatrice et d'un maître socio-professionnel. En outre, il a fallu remplacer la secrétaire de direction, une éducatrice et une aide de ménage à temps partiel.

Sur un effectif de 23 personnes affectées à l'éducation et aux travaux d'ateliers, 9 sont au bénéfice d'un diplôme d'éducateur ou de maître socio-professionnel, 6 en voie de formation en cours d'emploi, 6 en attente de formation et 2 sans formation.

Il n'est pas facile de trouver du personnel déjà au bénéfice d'une formation spécialisée. Le fait que notre institution est ouverte en permanence et qu'elle accueille des handicapés adultes rebute aussi certains éducateurs. Quant aux maîtres socio-professionnels il en existe encore peu de diplômés.

4. Occupations en ateliers

La production nette en ateliers a légèrement fléchi en 1983: baisse de commandes et activité déviée partiellement sur les aménagements des nouveaux ateliers de Sion. Résultat: Fr. 175 659.30 soit Fr. 16 611.70 de moins qu'en 1982. La masse des salaires distribuée a été de Fr. 82 005.20.

Le vieillissement des personnes occupées influence aussi la production et ceci doit inciter à innover dans l'occupation des plus âgés.

L'atelier de tissage de Sion a ouvert ses portes il y a vingt ans. Ce fut l'occasion d'en remercier les animateurs et tout spécialement la responsable, M^{me} Elisabeth CHARVET.

Le secteur soutien n'a pas subi de modification pour ce qui concerne la psychiatrie et la médecine.

5. Exercice comptable

Le résultat de l'exercice comptable 1983 présente, avant déduction de la subvention de l'OFAS, un excédent de charges de Fr. 1 732 916.30 pour un excédent prévu au budget de Fr. 1 902.850.-. La différence de Fr. 169 933.70 provient principalement de recettes plus importantes que prévues dans la facturation des pensions et par la non utilisation d'un poste de maître socio-professionnel aux Ateliers «Pierre-à-Voir». Le résultat définitif de l'exercice 1983 nous sera connu, dès que l'OFAS nous aura communiqué le montant exact de la subvention qui nous est due. Pour rappel, la subvention de l'OFAS pour l'année 1982 s'est élevée à Fr. 1 134 272.-.

Evolution du nombre de journées de présences

	Journées handicapés 1982	Journées handicapés 1983	Evolution
1. HOMES			
Home «Pierre-à-Voir»	14 664	14 965	+ 301 j.
Home «La Pommeraie»	4 751	5 173	+ 422 j.
	<hr/> 19 415	<hr/> 20 138	<hr/> + 723 j.
2. ATELIERS			
Ateliers «Pierre-à-Voir»	12 763	13 000	+ 237 j.
Ateliers «La Pommeraie»	5 054	5 525	+ 471 j.
Atelier «La Grenette»	1 904	2 144	+ 240 j.
Atelier de Sierre	1 828	1 954	+ 126 j.
	<hr/> 21 549	<hr/> 22 623	<hr/> + 1 074 j.

La convention avec l'Etat du Valais devant notoirement fixer des règles en matière de fonds de roulement et de réserves a été signée et nous permet de gérer sans trop de souci de financement. Le Conseil d'Etat a arrêté également de nouveaux tarifs pour les prix de pension valables pour les prestations hôtelières totales ou partielles ainsi que pour la part revenant à l'institution des allocations de l'AI pour impotence.

6. Activité quotidienne

Tous ces renseignements de caractère administratif ne doivent pas faire oublier les faits et gestes de la vie quotidienne qui sont la raison

d'être de l'institution. Toute l'activité des collaborateurs est dirigée vers la prise en charge des handicapés. Ceux-ci, par la sollicitude qui leur est témoignée, expriment et vivent leurs joies et leurs espérances ou assument leurs peines

«De beaux murs serviraient peu s'il n'existait à l'intérieur, la richesse du coeur».

Le personnel affecté à ces tâches a donné entière satisfaction.

L'ACTIVITE EDUCATIVE a eu ses escales traditionnelles par camps, rencontres avec les parents, etc.

Elle s'est consacrée en outre sur deux thèmes principaux:

- les sanctions-punitions, leur opportunité, leur place dans le contexte éducatif et leurs conséquences
- la détente-relaxation et les techniques permettant d'atténuer des montées d'excitation et celles des angoisses.

L'équipe éducative s'efforce sans cesse d'être dynamique, de se renouveler, de rester ouverte et accueillante et d'éviter la routine qui menace une mission telle que la sienne.

L'ACTIVITE EN ATELIERS A SAXON s'est portée sur les secteurs menuiserie et serrurerie comme d'habitude, ainsi que sur du conditionnement et de l'emballage. Le souci de trouver des travaux variés et épanouissants reste permanent.

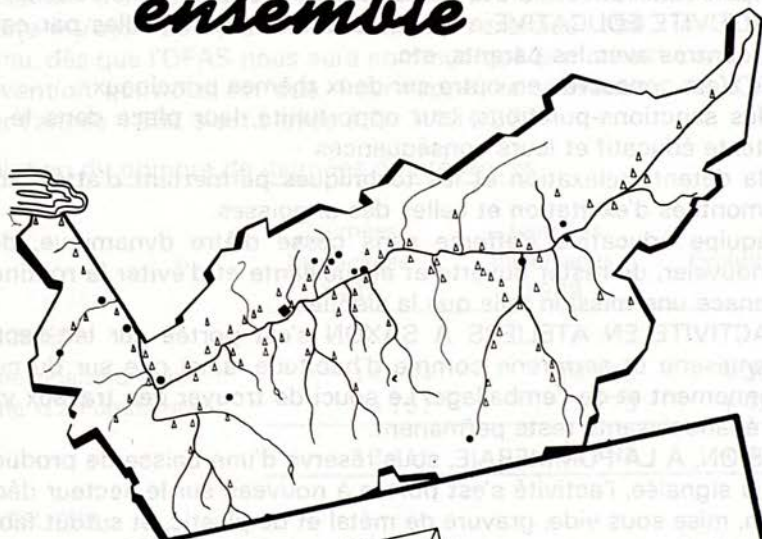
A SION, A LA POMMERAIE, sous réserve d'une baisse de production déjà signalée, l'activité s'est portée à nouveau sur le secteur décoration, mise sous vide, gravure de métal et de plastic, et surtout fabrication d'objets en bois, tandis qu'À LA GRENETTE la confection de tapis a continué de manière réjouissante. A SIERRE, on s'est également adonné à des travaux de conditionnement. Quant A L'INTENDANCE DE SAXON, elle comprend les travaux quotidiens de cuisine, de conciergerie, de lingerie, de mise en place et d'entretien. Ceux-ci sont effectués sous la responsabilité d'un cuisinier, d'un concierge, d'une lingère et de deux femmes de chambre à mi-temps, avec des handicapés des deux sexes comme aides auxiliaires.

Signalons enfin que l'équipement comptable, grâce à l'achat d'un mini-ordinateur, se révèle un instrument de travail très précieux, notamment pour la comptabilité et le contrôle budgétaire.

Remerciements et reconnaissance vont à tous nos collaborateurs, puis aux autorités, aux membres de divers comités, à divers services, offices et organismes qui décident, puis gèrent, conseillent et soutiennent l'institution.

Pierre ANCAY

*Partout, pour tout,
ensemble*



BANQUE CANTONALE DU VALAIS
WALLISER KANTONAL BANK

RAPPORT ANNUEL - ECOLE «LA BRUYERE»

Rapport de direction (quelques extraits)

En 1983, «La Bruyère» a fêté ses vingt ans d'existence. L'événement a été plus particulièrement marqué le 11 juin, à l'occasion de la Kermesse-Fête des Enfants à laquelle ont participé les élèves accueillis actuellement, leurs parents, les éducateurs et éducatrices, les membres du Conseil de Fondation et du Comité de Direction.

Ce jour-là, il n'a pas été possible de réunir tous les «anciens» dispersés dans les Ateliers de la Fondation, dans d'autres Institutions, ou dans la vie active ordinaire. Toutefois, au moment de rédiger ce rapport, c'est bien à tous ces jeunes et adultes que nous pensons plus particulièrement.

Depuis le début de l'Ecole Itinérante, ils ont été nombreux à bénéficier des compétences et du dévouement de M^{me} REICHENBACH, de ses collaboratrices du moment puis de tous ceux et celles qui se sont succédés pour leur apporter ce que, en tant que handicapés, ils étaient en droit de recevoir. Ils ont beaucoup reçu mais ils ont encore beaucoup plus apporté à toutes les personnes qui les ont approchés et qui se sont souciées d'eux à différents niveaux.

Depuis 20 ans, que de choses ont changé! Des modifications importantes sont intervenues, sans révolution brusque mais dans une évolution constante et une recherche permanente d'amélioration dans l'unique intérêt des enfants auxquels «La Bruyère» est destinée.

Un deuxième élément a marqué 1983 même s'il n'a pas été ressenti avec une très grande intensité par les praticiens, les enfants et leurs parents. Cependant, il a son importance surtout pour les années à venir. Nous voulons parler des travaux de la «Commission d'étude pour les classes d'adaptation». Cette commission, après avoir discuté du problème de l'intégration scolaire a reconnu la valeur et le rôle que devait remplir «La Bruyère» dans l'éventail de la prise en charge des enfants ou des adolescents handicapés. En effet, si une amélioration de l'intégration au circuit ordinaire ainsi qu'une collaboration plus étroite avec ce dernier sont souhaitées, l'Institution offre des services inestimables à une catégorie d'enfants qui ne peuvent réellement être intégrés scolairement.

Enfin, troisième élément à souligner, 1983 a vu préciser la perspective d'une nouvelle construction destinée à accueillir les élèves du Centre de MARTIGNY et nous nous en réjouissons.

Construction nouvelle à Martigny

Depuis plusieurs années, la situation des locaux que nous utilisons

dans la Villa COQUOZ, à Martigny, pose un certain nombre de problèmes en particulier en raison de leur exigüité, de l'absence de salles de gymnastique et de psychomotricité, du manque de locaux sanitaires et de l'existence de barrières architecturales.

Une Fondation Denis et Louise-Anna TORNAY a été créée en 1974, suite à une donation de M^{lle} TORNAY et cette Fondation a pour but de réaliser une maison pour les handicapés mentaux. Des problèmes juridiques ont empêché cette Fondation de remplir ses objectifs jusqu'à cette année.

Au printemps, grâce à l'excellente collaboration qui existe entre cette Fondation et la Fondation valaisanne en faveur des handicapés mentaux, une Commission d'étude a été mise en place pour étudier l'opportunité d'une nouvelle construction pour nos élèves de MARTIGNY. Cette Commission a remis son rapport le 16 décembre 1983. Il n'est pas de notre ressort d'entrer dans les détails de ce rapport qui doit être étudié par les deux Fondations.

Toutefois, nous sommes optimistes et nous constatons qu'un pas important a été fait vers cette réalisation attendue par toutes les personnes directement concernées par le Centre «La Bruyère» de MARTIGNY.

Conclusion

Au terme de ce rapport, nous pouvons tirer un bilan globalement positif de cette vingtième année d'existence de «La Bruyère».

Le nombre d'enfants et d'adolescents accueillis reste stable et la forte diminution que l'on pouvait entrevoir il y a quelques années ne s'est pas réalisée. Le coût de la prise en charge ainsi que les déficits augmentent tout en restant dans les normes acceptables.

La qualité de la prise en charge s'améliore grâce à l'organisation des groupes éducatifs, des classes et par l'utilisation de programmes mieux adaptés aux besoins individuels.

Pour les années à venir et compte-tenu particulièrement du fait que la proportion des élèves atteints de handicaps plus sévères augmente, deux problèmes se posent. Tout d'abord celui de la nécessité d'une augmentation de l'effectif du personnel éducatif pour le même nombre d'élèves et les implications financières que cette situation provoque. Ensuite, nous devons bien prendre garde de ne pas créer, à l'intérieur de l'Institution, une forme de ségrégation entre les élèves les plus doués et les autres tout en donnant à chacun ce qu'il est en mesure d'acquérir.

André Dupertuis

LES POSTULATS EN COURS CONCERNANT LA REVISION DE L'ASSURANCE-INVALIDITE FEDERALE

La prise en charge précoce

L'éducation précoce est en principe à la charge de l'Assurance-invalidité. Si on élargit ces prestations, c'est-à-dire si on ne les limite plus aux handicapés profonds, les handicapés plus légers en bénéficieront également.

Les écoles spéciales et l'intégration

Dès le 1^{er} janvier 84, nous prévoyons une augmentation substantielle des indemnités journalières. Par ailleurs, nous allons faciliter encore le passage éventuel de l'école spéciale à l'école primaire. Nous sommes, par contre, pas partisans d'intégrer des classes spéciales dans des écoles primaires.

Les horaires par trop différents créeraient des perturbations dans les deux types de classes. La limite d'âge supérieure est maintenant fixée à 20 ans pour les handicapés profonds. Nous pensons toutefois qu'il ne faut pas dépasser cette limite car le handicapé mental a aussi le droit de vivre une vie d'adulte.

L'intégration sociale

L'AI est une assurance qui doit avant tout prendre en charge la réhabilitation et la réinsertion dans la vie professionnelle. La pratique a démontré clairement qu'il n'était pas possible de séparer l'intégration professionnelle de l'intégration sociale. Il ne sert à rien de trouver une activité professionnelle adaptée à un handicapé si vous n'avez pas résolu les problèmes de son logement, de sa subsistance et de ses loisirs. Nous allons donc devoir réétudier ces aspects et prendre en charge également l'intégration sociale.

Les moyens auxiliaires

Le secteur des moyens auxiliaires va encore se développer en fonction des besoins de l'intégration sociale. Il faut relever toutefois que l'utilisation de matériel de consommation courant n'est pas l'affaire de l'AI et n'est pas pris en charge.

Les rentes

Les rentes devraient pouvoir en moyenne couvrir les besoins essentiels du handicapé. Il semble que, d'après votre enquête, cela ne soit plus le cas. Quoi qu'il en soit, il n'est guère possible de faire du «sur mesure». Ce rôle-là doit être joué par les prestations complémentaires qui devront encore être développées.

Les allocations d'impotence

Les décisions dans ce domaine tiennent encore souvent trop compte des handicapés physiques et pas assez des impératifs d'encadrement, comme c'est le cas pour des handicapés mentaux.

Les subventions AI aux institutions

Les subventions collectives de l'AI ne peuvent en aucune façon être comparées avec celles provenant de la caisse fédérale. Les subventions sont en fait des pressions individuelles qu'il n'est pas possible de verser à chaque handicapé. De ce fait, nous donnons mandat à une institution de réaliser diverses prestations envers le handicapé. L'institution reçoit pour cela des subventions, ce qui permet au handicapé de bénéficier de prestations gratuites ou à très bas prix.

Les ateliers protégés

Je voudrais préciser que le maintien de l'acquis scolaire et le développement de l'autonomie font partie intégrante du programme d'activités des ateliers protégés ou d'occupation. Il n'est pas souhaitable qu'elle soient dissociées du travail. L'OFAS a pris la décision de subventionner également ces activités qui doivent être considérées comme une «formation continue» pour les handicapés. Nous serons dorénavant plus large dans le calcul des subventions aux ateliers d'occupation.

Les homes et les foyers

Nous allons faire de sérieux efforts pour remédier au manque flagrant de places offertes. Il faudrait dans tous les cas que l'offre soit légèrement supérieure à la demande. Nous reconnaissons qu'actuellement il y a encore trop de handicapés qui vivent dans des institutions qui ne sont pas adaptées à leur handicap (cliniques psychiatriques, homes pour vieillards, ect.)

Les revenus financiers du handicapé

Une enquête de la FSAPHM laisse apparaître un découvert de Fr. 5 000.– par an. Là également, il faudra que nous trouvions une solution. La meilleure à mon sens serait d'augmenter les subventions aux homes et aux foyers, afin que ces derniers puissent abaisser le prix de pension.

Les activités de loisirs

Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Toutefois, il faudrait pouvoir mieux définir ces activités. Nous avons néanmoins pris la décision que les subventions pour la construction et l'exploitation seraient augmentées pour le secteur des loisirs.

La séparation de l'AVS d'avec l'AI

Cette proposition est dangereuse. Il ne faut pas oublier que grâce aux offices AVS que l'on trouve dans chaque commune, l'AI bénéficie également des mêmes services.

Pour conclure, j'aimerais confirmer que l'AI doit en effet être révisée régulièrement pour que les prestations allouées soient toujours tenues à jour.

Albrik LUTHY

SORTIE ANNUELLE ET INAUGURATION DE LA PENSION LA FORET A VERCORIN

Le Comité de notre Association propose aux parents, aux handicapés et à leurs amis, la sortie annuelle 1984 à Vercorin lors de l'inauguration du chalet ASA, Pension La Forêt, le DIMANCHE 2 SEPTEMBRE.

Les organisateurs ont prévu le programme suivant:

- 10 h. 00 Messe à l'église de Vercorin,
animée par le Chœur mixte l'Espérance de Chalais.
- 11 h. 30 Accueil des familles des Associations de Parents de
Handicapés
Bénédictioin de la Pension
- 11 h. 45 Apéritif en musique avec la participation du Chœur
mixte l'Espérance, et de la société de Cors des Alpes de
Vercorin.
- 12 h. 30 Repas sous cantine bâchée, avec le menu suivant:
Entrée : Vol-au-vent forestière
Plat : Grillade de porc - Purée - Légumes de saison
Dessert : Tourte glacée
Prix du menu: Fr. 12.- par personne.
Inscription à l'avance.
- 14 h.00 Fête villageoise avec l'Amicale des accordéonistes et le
Groupe de musique champêtre.
Stands divers
- 18 h. 00 Lâcher de ballon - Clôture

Nous vous invitons à participer nombreux à cette manifestation.

ON PEUT ACCEDER A VERCORIN:

- en voiture par la route
- par poste depuis Sierre, départ près de la gare CFF de Sierre
- par téléphérique, départ de Chalais,
prix de la course, aller et retour Fr. 5.60

Le Comité de l'Association des Parents remercie chaleureusement l'ASA (Association suisse d'aide aux Handicapés Mentaux) section Valais Romand, pour cette magnifique réalisation qu'est la Pension La Forêt et, vous attend avec vos amis, le 2 septembre à Vercorin.

R.H.

QUELQUES DATES QUI NOUS INTERESSENT EN 1984

- 16 au 27 juillet à Vercorin, Chalet La Forêt, Colonie pour les enfants
- 30 juillet au 10 août à Vercorin, Colonie pour les adultes
- 1^{er} et 2 septembre Inauguration du chalet Pension La Forêt à Vercorin
- 22 septembre Journée d'étude de la FSAPHM à Bienne
Thème: Enfant handicapé mental, problème du couple.
Les personnes intéressées à y participer, s'adressent au Secrétariat APMH.
- 5 au 11 novembre Journées nationales suisses d'information
- 8 au 10 novembre Assemblée générale de la Ligue Internationale d'aide aux handicapés mentaux à Madrid.



Services industriels de la ville de Sion

«L'ÉNERGIE TOUJOURS DISPONIBLE»

Eau - Gaz - Electricité - Télévision

Du soleil dans le yogourt Cristallina



Des fruits gorgés de soleil. Des fruits et encore des fruits! Tel est le signe distinctif de la qualité Cristallina. Vous le constaterez tout de suite en savourant l'une des exquises variétés Cristallina: banane, ananas, framboise, fraise, myrtille et tant d'autres. Nature et soleil y sont emballés. Vous vous rendrez compte que Cristallina est un yogourt tout spécial, d'une saveur incomparable, d'une qualité irréprochable. C'est bien pourquoi vous avez intérêt à exiger Cristallina, le fameux yogourt extra-fin.



cristallina

Cristallina — frais, naturel, extra-fin

En vente chez votre fournisseur de produits de l'Union laitière

COMITE DE L'ASSOCIATION (APHM)

Jean-Claude BERTHOD	Président	Sierre
Anne-Marie ZAMBAZ	membre	Conthey
Georgette PATTARONI	membre	Vionnaz
Bernard PATTARONI	membre	Vionnaz
Walter CHANTON	membre	Chippis
Emile GABIOUD	membre	Orsières
Raymond HERITIER	Secrétaire	Savièse
René RODUIT	membre	Fully
Wilfried WENDLING	membre	Bramois

Secrétariat: 14, Avenue de la Tour, 1950 Sion Tél. (027) 22 07 87

CONSEIL DE FONDATION

Antoine ZUFFEREY	Président	Sierre
Simone REICHENBACH	Secrétaire	Monthey
Marcel GROSS	membre	St-Maurice
Marianne REY-BELLET	membre	Monthey
Félix CARRUZZO	membre	Sion
Edouard MORAND	membre	Martigny
André BERCLAZ	membre	Venthône
Gérard EMERY	membre	Sion
Emmanuel CHEVRIER	Trésorier	Bramois
Jean-Claude BERTHOD	membre	Sierre
Raymond HERITIER	membre	Savièse

ECOLE «LA BRUYERE» Comité de Direction

André BERCLAZ	Président	Venthône
Emmanuel CHEVRIER	Vice-Président	Bramois
Marion SALAMIN	membre	Sierre
Marie-Louise DAYER	membre	Sion
Raymond HERITIER	membre	Savièse
André DUPERTUIS	Directeur	Vernayaz

Secrétariat et Direction: Route du Manège, 1950 Sion Tél. (027) 23 48 08

ATELIERS Comité de Direction

Edouard MORAND	Président	Martigny
Marianne REY-BELLET	membre	Monthey
Vital DARBELLAY	membre	Martigny
Emmanuel CHEVRIER	membre	Bramois
Walter CHANTON	membre	Chippis
André BERCLAZ	membre	Venthône
Jean-Louis MAILLARD	membre	Sion
Raymond HERITIER	membre	Savièse
Pierre ANCAY	Directeur	Sion

Secrétariat et Direction: Home-Atelier, 1907 Saxon Tél. (026) 6 34 71